

Mairie de Banyuls dels Aspres

— Les Aspres, Terres Catalanes — Benvinguts al País Català —

Cité Administrative - 02, Rue des Vendanges - 66300 Banyuls dels Aspres

Tél. : 04.68.21.72.17 - Fax : 04.68.37.52.51 - accueil@banyulsdelsaspres.fr

AOUT/SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024

Lettre d'information N°49

Les mois de septembre, il n'est pas rare d'avoir la chance d'admirer au dessus de notre village, la migration des cigognes. Elles retournent gracieusement et paisiblement vers leurs quartiers d'hivernage africains, qu'elles avaient quittés avant le printemps.

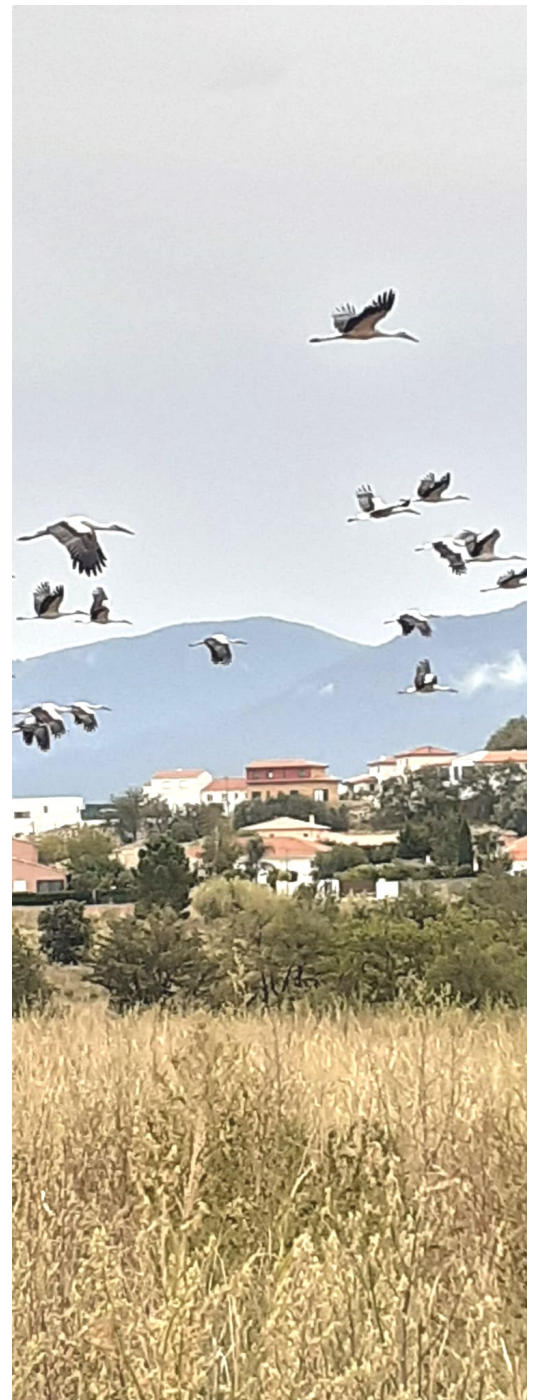
Après l'été et leurs congés sous nos belles latitudes terminés, les vacanciers sont eux aussi partis. Le travail de chacune et de chacun a repris ! Nous espérons que vous en avez, vous aussi, toutes et tous bien profité, en famille, entre ami.es et que vous êtes paré.es pour cette reprise d'un quotidien moins propice au farniente.

Pour la Municipalité et les services communaux, certes un peu de repos, mais toujours les manches retroussées et les mains aux différentes tâches, notamment à la voirie et au groupe scolaire Albert SAÏSSET. Ensemble, nous avons travaillé pour que la rentrée 2024/2025 des élèves se déroule au mieux et sans encombre.

Les dossiers communaux ont avancé et les affaires courantes se sont succédées et poursuivies durant l'été !

D'autres plus périlleuses nous ont, en même temps, accaparés et tenus en alertes, pratiquement au quotidien : la hausse des températures, la surveillance de la vulnérabilité de nos friches et massifs forestiers, les semaines de canicule, les trombes d'eau soudaines, le suivi du niveau du Tech ... Ces préoccupations, liées au réchauffement climatique que nous vivons toutes et tous, nous obligent à rester sur le qui-vive afin de prévenir tout désordre et/ou danger à nos administré.es.

Cet automne s'annonce non seulement chargé mais aussi très constructif : le financement pour la réalisation de notre Cité Administrative arrive à son terme, la réflexion sur la nouvelle Cantine va pouvoir ainsi prendre un nouvel élan. L'appel d'offre relatif à Maîtrise d'Œuvre devrait être lancé avant la fin de l'année. Nous ne manquerons pas, bien entendu, de vous tenir informé.es !



Sans même attendre le résultat de la consultation citoyenne organisée sur le village cet été, fin août, ENGIE Green organisait une réunion de présentation du projet éolien de BDA qui a eu lieu le 19 septembre à Thuir.

Or, tout comme la première, cette seconde consultation citoyenne organisée sur le village pour avis sur l'implantation de 4 éoliennes, est majoritairement défavorable à ce projet. Même si moins de 20 % des électeurs du village se sont exprimés, leur vote n'en est pas moins valable. Il ne faut pas mépriser les votes de ceux qui portent un réel intérêt aux affaires du village, au risque de conduire à une perte de sens de l'expression citoyenne et à une désaffection des électeurs. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, les politiques n'entendent plus la voix du peuple, tant les intérêts financiers conduisent leurs décisions au mépris souvent de l'intérêt général.

Et il s'agit bien uniquement d'enjeux financiers : l'installation de 4 éoliennes à Banyuls dels Aspres génère un cout total de 19 millions d'euros (raccordements compris) financés en grande partie par des subventions grâce aux taxes et impôts que nous versons, nous citoyens. Et comme cela ne suffit pas, l'entreprise CatEnr ouvre le financement à hauteur de 3M€ aux habitants !

Pour tous les partenaires de ce projet, ENGIE Green, CatEnr, les collectivités territoriales et l'Etat, ce projet n'est qu'une question d'argent. Le retour financier (baux et fiscalité) annuel est, il faut le rappeler, de 144 000 euros au bénéfice de notre territoire intercommunal dont 45 500 euros pour la commune. Voilà ce que vaut notre cadre de vie pour la municipalité et la CC des Aspres ! Est-ce à la hauteur des nuisances visuelles et auditives, de la perte de la valeur immobilière des propriétés voisines, de l'impact meurtrier sur la faune et la flore du site ?

Nous ne lâcherons pas et nous serons présents à toutes les étapes du projet pour le contrer, et au besoin saisir les tribunaux compétents.

Très bonne rentrée à tous !

Vos élus AGIR ENSEMBLE, toujours à votre écoute.

Personnalisation d'un 3^{ème} poste de transformation électrique

Après ceux des rues de la Tramontane et Fontfrede, c'est au tour de celui de la rue des Vendanges de passer sous les pinceaux et les couleurs de Caroline CAVALIER, artiste peintre banyulencque.



Aujourd'hui, nous vous proposons de départager ses 3 croquis ci-contre.

N'hésitez pas à nous faire part de votre choix, soit en passant à la mairie ou tout simplement en envoyant 1,2 ou 3 par mail à accueil@banyulsdelsaspres.fr

Lilou LUIS VALETTE ... de Banyuls dels Aspres aux JO Paris 2024

Dès son plus jeune âge, Lilou a intégré l'école de Natation de Canet en Roussillon. De bassins en bassins, de compétitions en compétitions, elle est finalement appelée pour représenter l'Espagne, pour intégrer son équipe nationale de natation artistique.

Pour sa première participation aux Jeux Olympiques, au lendemain de ses 18 ans, avec son équipe de natation artistique, elle y a brillamment remporté le 07 août la médaille de bronze.

Merci à Lilou de nous avoir fait vibrer même si nos nageuses françaises sont arrivées au pied du podium. Nous lui donnons rendez-vous en 2026 à Los Angeles, où elle raflera, nous l'espérons toutes et tous, la médaille d'or ... et laissera ainsi le bronze à notre équipe nationale !



Philippe ROUCH ... de l'Atlantique à la Méditerranée



Avant l'été, Philippe, récemment installé sur le village, se décide à prendre le départ d'Hendaye (côte basque), pour suivre le fameux GR10 afin de rejoindre à pied, en solitaire et en autonomie nos côtes des Pyrénées Orientales pour arriver au pied de la plaque du GR 10 sur le parvis de la mairie de Banyuls sur Mer, le 9 juillet dernier.

Après 922 Km, 55 000 m de dénivélé positive et négative, après avoir traversé, les villages pittoresques du Pays Basque, les pistes pastorales du Béarn, les hauts cols des Hautes Pyrénées et de Haute Garonne, les rudes montées et la solitude de l'Ariège, il arrive enfin à la chaleur les Pyrénées Orientales. Il lui aura fallu 6 semaines, 42 jours dont 38 de marche et 4 de récupération avec une moyenne de 23 km par jour, 15 kg en moyenne sur le dos au quotidien, 28 nuits sous sa tente, 4 nuits en cabanes le long de la piste, 6 en gîte ... 10 Kg perdus en route pour arriver au bout de ce long mais très beau chemin vers le bonheur.

SOLIDARITÉ : Chèques AIXECA'T et AIXECA'T pel teu mercat



10 €

Sur le prix de la licence de votre enfant jusqu'aux U15



5 €

Sur le prix de la cotisation de votre enfant jusqu'à 15 ans



Depuis Septembre 2017, la Mairie de Banyuls dels Aspres et le CCAS de BANYULS DELS ASPRES, en partenariat avec les associations banyulencques du FC ASPRES et du FOYER_RURAL, mettent en place le «Chèque Loisirs» à destination de toutes les familles et de nos plus jeunes banyulencs.

Ils offrent à chacun de vos enfants de moins de 15 ans, une réduction de 10 € sur la licence du FC ASPRES et/ou 5 € sur la cotisation du FOYER RURAL.

Les "Aixeca't 2024/2025" sont en possession des responsables des 2 associations, lors de votre inscription, n'hésitez à le leur demander.

Depuis plus de 2 ans maintenant, la Municipalité encourage les Banyulencs à faire vivre le marché hebdomadaire du Mercredi, à consommer local chez les exposants habituels et chez le primeur du vendredi matin.



En complément des aides déjà existantes, allant des exonérations partielles ou totales de loyer à la gratuité de leur emplacement respectif, la Mairie accompagne les ambulants alimentaires et leur donne un petit coup de pouce en offrant aux Banyulencques et aux Banyulencs des coupons "Aixeca't pel teu mercat" de 5 € maximum par foyer, par mois.

Nous rappelons qu'ils restent nominatifs et remis à l'unité, sur justificatif de domicile et présentation de la Carte d'Identité à l'accueil de la Mairie.

Ils ne sont ni cumulables, ni remboursables et soumis néanmoins à une valeur d'achat minimum de 20 € par artisan.

Projet éolien ENGIE Green/CatEnR - Résultat de la consultation



BULLETIN de PARTICIPATION
CONSULTATION CITOYENNE
Juin 2024 - Energies Renouvelables
Faites nous connaître votre avis
POUR ou CONTRE le projet éolien ?

Pour y participer à la consultation citoyenne, rien de plus simple, il vous suffit d'être INSCRIT.E sur les listes électorales de BANYULS DELS ASPRES, de découper ce coupon, de le rendre OBLIGATOIREMENT nominatif, et de le déposer dûment REMPLI et SIGNÉ à l'accueil de la Mairie avant le 31 Août 2024.

Les résultats vous seront communiqués dans la prochaine lettre de Septembre/Octobre.

NOM et Prénom :

Adresse :

Né.e le : à :

SIGNATURE :

FAVORABLE DÉFAVORABLE NE SE PRONONCE PAS

Si besoin, des exemplaires vierges seront à votre disposition à l'accueil

A la mi-juin, est parue la lettre d'information N°48 spécifique aux projets EnR toujours en étude sur la commune. La Municipalité avait alors fait éditer et distribuer sur tout le village.

800 lettres éditées, 756 distribuées, 1 512 bulletins pour 1 097 administré.es inscrit.es sur la liste électorale. Jusqu'au dépouillement, le 11 septembre dernier, l'urne scellée était accessible et mise à disposition, depuis la mi-juin, aux horaires d'ouverture, à l'accueil de la Mairie.

Les bulletins dépouillés étaient au nombre de 183 dont 3 non-inscrit.es, soit 180 retours exprimés :

11 FAVORABLES contre 169 DÉFAVORABLES

A la lecture de tous les retours, il est factuel de constater qu'un peu moins de 17,00% des inscrits banyulencs restent opposés à ce projet, nous prenons acte de ce chiffre significatif.

Mais nous notons aussi une baisse, toute aussi significative, du nombre de retours en Mairie : En 2017, nous en avons eu au total 284 dont près de 86% étaient déjà défavorables. Cette année, avec 183 retours exprimés, soit une centaine de moins, avec une grande mobilisation des opposants, ce pourcentage est arrivé à 94 %.

En tout état de cause, il est aussi factuel de constater que 94 % des 17 % inscrits ne sont pas 94 % des administré.es ! Ces derniers chiffres ont été communiqués aux porteurs du projet ainsi qu'à la Communauté des Communes des Aspres, compétente en matière d'énergies renouvelables.

D'ailleurs, le 19 septembre dernier, le comité de présentation de ce projet s'est tenu à Thuir. Les 21 communes, dans un rayon de 6 km du projet, y avaient été invitées. Les débats, arguments contre arguments, ont été animés, francs, directs et constructifs.

Quoiqu'il en soit et quoique l'on en dise, la Municipalité de Banyuls dels Aspres peut se féliciter d'avoir, sans contrainte réglementaire ni obligation légale, donné par 2 fois la parole à ses administré.es et de toujours rester à leur écoute : chaque bulletin a été considéré et a permis à la Municipalité de discuter ouvertement avec ENGIE Green tant en nombre d'éoliennes qu'en leur hauteur et en leur localisation.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui se sont mobilisées et qui œuvrent ainsi dans l'intérêt public et le dynamisme de la vie citoyenne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.es de la suite donnée à ce comité de présentation, dont les documents présentés seront mis à la disposition de tout un chacun dès que la Mairie de BdA en aura pris connaissance.

Remise de leur calculatrice scientifique aux élèves de 6^{ème}



Pour la 2^{ème} année consécutive, la Mairie a tenu à offrir aux élèves banyulenc.ques de CM2, qui sont rentré.es au collège, leur première calculatrice scientifique.

Soucieuse et consciente que l'achat de toutes les fournitures scolaires pour l'entrée au collège représente un coût certain, la municipalité de Banyuls dels Aspres fait le choix d'offrir à chacune et à chacun ce nouvel outil, recommandé par les enseignants du collège. Cet outil indispensable dans leurs années au collège, pourra alors les accompagner jusqu'au lycée.

Nous remercions, encore une fois, Lilou d'avoir répondu favorablement à notre demande de bien vouloir féliciter, le 8 septembre dernier, les élèves de Banyuls dels Aspres qui ont fait leur rentrée au collège et leur remettre leur calculatrice.

Octobre rose, Zumba, Bibliothèque ... BdA se bouge !

ZUMBA ROSE

COURS EXCEPTIONNEL AVEC ANAIS

PAR LE FOYER RURAL DE BANYULS DELS ASPRES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

DE 17H À 18H30

SUR LA PLACE DE BANYULS DELS ASPRES

RESTAURATION SUR PLACE: POP CORN/CREPES



5€
PARTICIPATION

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Occitanie

équilibre 66



entièrement reversée à l'association équilibre 66

Made with PosterMyWall.com



la maison entre parenthèses

OCTOBRE ROSE

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Occitanie

mois de sensibilisation sur le dépistage du

cancer du sein

Marche Rose

6^{ème} édition

organisée par le foyer rural avec le soutien des associations du village

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

Départ 9h30 stade de Banyuls dels Aspres

participation adulte ---- 5 €

participation enfant ---- 1 €

entièrement reversée à l'association équilibre 66

Inscriptions à partir de 8h30



Made with PosterMyWall.com



BDA'THEQUE

Bibliothèque municipale de
Banyuls Dels Aspres

HORAIRES

DU MARDI AU VENDREDI 15H30 -18H
LES MARDIS 10H-11H30

Ateliers créatifs tous les

MERCREDIS

de 16h à 17h30

Bébés lecteurs 0-3 ans

tous les MARDIS

de 10h à 11h30



Espace culturel GUY MALE
Rue du soleil
66300 Banyuls dels Aspres



Zumba!

Cours de Zumba



Adultes / Ado

avec Anaïs



Les Vendredis à 18H30

Salle des Fêtes de Banyuls Dels Aspres

10€ le cours OU 30 € le mois

+ 16€ / an : carte adhésion foyer rural

2 cours
d'essai
gratuits !

Pour plus de
renseignements :

zumbabda@gmail.com

07 82 72 75 85

